



République d'Haïti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO MARNDR/DIA/AMI-01/16 APPEL D'OFFRES NO MARNDR/DIA/SC/DP-01/16

Institution : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

Pays: Haïti

Résumé: Établissement du Plan d'Aménagement pour l'Intensification de la Région des Trois Rivières

Financement : l'État Haïtien

No : MARNDR/DIA/SC/DP-01/16

Date limite: 28 Mars 2016

-
1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a obtenu auprès du Ministère de l'Économie et des Finances, un financement pour couvrir les coûts relatifs à l'ensemble des travaux du Projet CONSTRUCTION DU BARRAGE DES TROIS (3) RIVIERES et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour l'établissement d'un Plan Directeur relatif à l'Intensification Agricole de la Région de Trois Rivières.
 2. Les prestations couvriront les aspects suivants : Établir une description détaillée de la situation actuelle des périmètres, élaborer une étude des potentialités : des sols, des ressources en eau et de la main d'œuvre, élaborer des options de base, assurer la conception des aménagements, évaluer les aménagements, établir un projet aux fins de soumission.
 3. **La mission sera confiée à une firme témoignant d'une solide expérience (préférentiellement 10 ans ou plus) en mandats similaires (Élaboration de schéma/plan directeur d'aménagement de périmètres, Études d'aménagement de périmètres irrigués).**
 4. La durée indicative de la mission est de six (6) mois.
 5. Le MARNDR invite d'ores et déjà les consultants admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent soumettre toutes les informations nécessaires prouvant qu'ils sont légalement constitués (documents de constitution légale : *statuts, avis de publication dans un journal officiel et/ou dans un journal à grand tirage, le cas échéant, etc.*) et qu'ils sont compétents pour fournir lesdits services (brochures, description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques, disponibilité du personnel

- compétent pour fournir les services, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour joindre leurs compétences.
6. Les consultants seront sélectionnés dans les conditions prévues dans la *Loi Fixant les Règles Générales Relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrages de Services Publics*. Seront retenus sur la liste restreinte les consultants qui sont en règle avec le fisc. La méthode de sélection qui sera utilisée dans le cadre de la demande qui suivra est la sélection fondée sur la qualité (SFQ).
 7. Les intéressés peuvent consulter le « Dossier de Consultation » publié sur les sites web suivants pour de plus amples informations :
 - <http://www.cnmp.gouv.ht>
 - <http://www.agriculture.gouv.ht>
 8. Les manifestations d'intérêts seront reçues en version imprimée à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 Mars**, à midi.

Adresse :

Direction des Infrastructures Agricoles (DIA) au bon soin de l'Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR),

Adresse : Route nationale No 1, Damien

Ville : Tabarre / Port-au-Prince

Code postal : 1441

Pays : Haïti

Numéro de téléphone : (509) 3766-3232 / 3720-9693

N.B. Les candidats retenus seront invités, par communication écrite, à retirer le dossier d'appel d'offre.

Lyonel VALBRUN
Ministre